N° 89-503-X au catalogue
ISSN 1719-4415

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Le bien-être économique des femmes au Canada

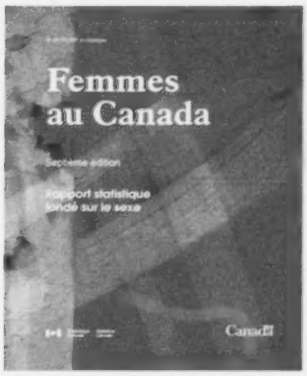

par Dan Fox et Melissa Moyser, Ph. D.

Date de diffusion : le 16 mai 2018

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Le bien-être économique des femmes au Canada

Introduction

Le bien-être est un état multidimensionnel qui se caractérise par la santé, le bonheur et la prospérité[1]. Il peut être mesuré au macroniveau (c.-à-d. à l'échelle des pays) et au microniveau (c.-à-d. au niveau des personnes, des ménages et des familles à l'intérieur du ménage). Le présent chapitre de *Femmes au Canada* s'intéresse à un aspect particulier du bien-être au microniveau : le bien-être économique. Celui-ci possède à la fois une composante actuelle et future[2]. Le bien-être économique actuel renvoie à la capacité des personnes et des petits groupes, comme les familles ou les ménages, à subvenir de façon constante à leurs besoins fondamentaux, notamment en matière de nourriture, d'habillement, de logement, de services publics, de soins de santé, de transport, d'éducation et d'impôts[3]. Il comprend également la capacité de faire des choix économiques et d'éprouver un sentiment de sécurité, de satisfaction et d'épanouissement personnel quant aux finances et aux activités professionnelles[4]. Le bien-être économique futur se caractérise par la capacité d'absorber des chocs financiers, d'atteindre des objectifs financiers, d'accumuler des actifs financiers et de conserver un revenu suffisant tout au long de la vie[5].

Dans le présent chapitre, le bien-être économique des Canadiens est examiné selon les différences entre les sexes. De tout temps, la sécurité financière des femmes est étroitement liée à leur relation familiale avec les hommes, initialement par la naissance ou l'adoption (c.-à-d. les pères) et ensuite par le mariage ou l'union libre (c.-à-d. les conjoints ou partenaires). Parallèlement, les femmes, par rapport aux hommes, ont eu de façon générale moins accès aux ressources familiales ou du ménage et moins de contrôle sur ces ressources — reflétant et renforçant à la fois leurs inégalités de participer pleinement aux aspects sociaux et économiques de la sphère publique[6, 7, 8].

Au fur et à mesure que la participation des femmes à la population active a augmenté depuis les années 1960, en particulier chez celles qui étaient mariées et les mères ayant de jeunes enfants, il en a été de même pour leur propre bien-être économique et celui de leur famille. Cependant, la participation des femmes à la population active et leurs gains d'emploi demeurent toujours inférieurs à ceux des hommes, et la responsabilité disproportionnée des femmes en matière de tâches ménagères et de soins des enfants et des aînés contribue à leur vulnérabilité plus importante relativement à l'insécurité financière, en particulier lorsqu'il y a dissolution de l'union conjugale (p. ex. lors d'une séparation, d'un divorce ou en se retrouvant veuve) et à un âge avancé[9, 10, 11].

À l'aide des données de Statistique Canada provenant de diverses sources, notamment de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, de l'Enquête canadienne sur le revenu, de l'Enquête sur la sécurité financière et du Recensement de la population de 2016, le présent chapitre de *Femmes au Canada* compare le bien-être économique des femmes à celui des hommes et, lorsque cela est pertinent, explore son évolution au cours des 40 dernières années. Tout comme le sexe, l'âge et le type de famille (p. ex. les familles comptant un couple, avec ou sans enfants, les mères et les pères seuls ainsi que les femmes et les hommes célibataires sans enfants) sont des déterminants importants du bien-être économique. Par conséquent, bon nombre des analyses présentées distinguent les femmes des hommes selon les différents groupes d'âge ou les types de familles. Alors que l'identité autochtone, le statut d'immigrant, l'appartenance à un groupe de minorités visibles et la situation vis-à-vis de l'incapacité influent également sur le bien-être économique, ces facteurs identitaires constituent

1. U.S. Council on Social Work Education. 2016. *Working definition of economic well-being*, disponible à l'adresse https://www.cswe.org/Centers-Initiatives/Initiatives/Clearinghouse-for-Economic-Well-Being/Working-Definition-of-Economic-Well-Being.
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Ibid.
5. Ibid.
6. Hui, Taylor Shek-wai, Carole Vincent et Frances Woolley. 2011. *L'autonomie économique des femmes et les décisions d'épargne en vue de la retraite*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, disponible à l'adresse http://www.srdc.org/uploads/women_empowerment_fr.pdf.
7. Mader, Katharina et Alyssa Schneebaum. 2013. *The gendered nature of intra-household decision making in and across Europe*, document de travail, Vienna University of Economics and Business, disponible à l'adresse http://epub.wu.ac.at/3995/1/wp157.pdf.
8. Antman, Francisca M. 2014. « Spousal employment and intra-household bargaining power », *Applied Economic Letters*, vol. 21, nº 8, p. 560 à 563.
9. Townson, Monica. 2000. *A Report Card on Women and Poverty*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, disponible à l'adresse https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/women_poverty.pdf.
10. Townson, Monica. 2009. *Women's Poverty and the Recession*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, disponible à l'adresse https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/2009/Womens_Poverty_in_the_Recession.pdf.
11. Fondation canadienne des femmes. 2017. *Les femmes et la pauvreté au Canada : les faits*, Toronto, Fondation canadienne des femmes, disponible à l'adresse https://www.canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/.

des caractéristiques propres aux personnes. La majorité des données sur le bien-être économique ont trait aux *familles ou aux ménages*, lesquels ne peuvent être considérés comme étant homogames par rapport aux facteurs identitaires.

Le présent chapitre se divise en quatre sections principales. Dans la première section, les différences entre les sexes en ce qui a trait au revenu personnel total (avant impôt) et à ses sources sont établies au cours du cycle de la vie. Dans la deuxième, on présente la contribution des femmes au revenu familial total (avant impôt) par l'intermédiaire de leurs gains d'emploi, tout comme les écarts différentiels de revenu entre les types de familles. La troisième section examine la prévalence du faible revenu chez les femmes et les hommes, et l'on estime le rôle des transferts gouvernementaux dans la réduction de celui-ci. Dans la quatrième, on explore les différences entre les sexes en ce qui a trait à la richesse, soit l'accession à la propriété, les conditions de logement ainsi que la préparation à la retraite.

Revenu personnel

Le revenu personnel moyen des femmes a augmenté au cours des 40 dernières années

En 2015, les femmes au Canada touchaient un revenu personnel annuel moyen[12] inférieur à celui des hommes — une tendance qui persiste depuis 1976, première année pour laquelle des données comparables sont disponibles (graphique 1). Cependant, la disparité du revenu personnel entre les sexes a diminué au fil du temps, coïncidant précisément avec la croissance du revenu personnel des femmes. De 1976 à 2015, le revenu personnel moyen des femmes a augmenté de 19 200 $, passant de 16 100 $ à 35 300 $ (en dollars constants de 2015). Le revenu personnel des hommes a suivi une tendance à la baisse de 1976 à 1995, variant en moyenne de 48 400 $ à 42 400 $. Il s'est redressé par la suite, atteignant en moyenne 51 400 $ en 2015. Dans l'ensemble, la disparité du revenu personnel moyen entre les sexes a diminué de moitié de 1976 (32 300 $) à 2015 (16 100 $). La plus grande partie de cette diminution est survenue avant 1995, alors que la disparité entre les sexes en ce qui a trait au revenu personnel moyen a été largement similaire au cours des deux dernières décennies.

12. Le revenu personnel désigne le revenu total d'une personne provenant de toutes les sources avant impôt.

Graphique 1
Revenu annuel moyen des femmes et des hommes âgés de 16 ans et plus, Canada, 1976 à 2015

dollars constants de 2015

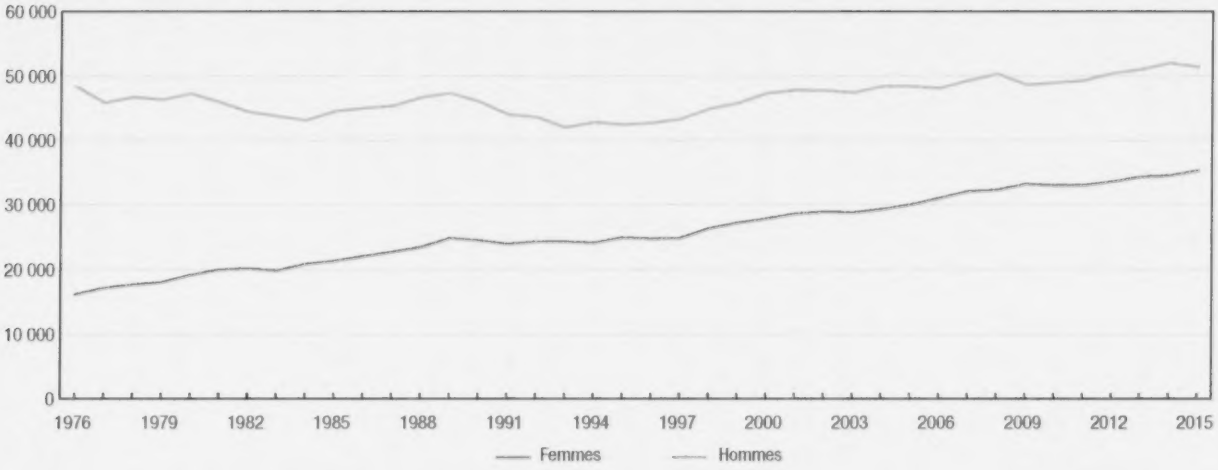

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche — Revenu*, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête sur les finances des consommateurs, 1976 à 2015, tableau CANSIM 206-0052.

Le revenu peut provenir de diverses sources, notamment des gains d'emploi (p. ex. les traitements, les salaires et les commissions, le revenu provenant d'un travail autonome), des revenus du marché autres que des gains d'emploi (p. ex. le revenu de placements et les pensions de retraite de source privée) et des transferts gouvernementaux (p. ex. la Prestation fiscale canadienne pour enfants, la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti). Comme le démontre le chapitre « Les femmes et le travail rémunéré » (http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm), la participation des femmes au marché du travail de même que leur nombre d'heures travaillées ont augmenté au fil du temps, et l'écart salarial entre les sexes a diminué. Il s'ensuit que la majeure partie de la croissance du revenu personnel des femmes de 1976 à 2015 provenait de leurs gains d'emploi : 58,5 % pour l'ensemble des femmes (graphiques 2a et 2b) et 80,7 % des femmes appartenant au principal groupe d'âge actif, c.-à-d. celles de 25 à 54 ans. Dans le même temps, les gains des hommes ont légèrement diminué (8,0 % pour l'ensemble des hommes et 5,4 % pour ceux âgés de 25 à 54 ans).

En 2015, une part plus importante du revenu personnel des femmes et des hommes provenait des revenus du marché autres que des gains d'emploi ainsi que des transferts gouvernementaux[13], comparativement à leurs homologues en 1976, reflétant partiellement les changements dans la répartition selon l'âge de la population canadienne à des âges plus avancés (p. ex. le « vieillissement de la population »). Alors que la part du revenu personnel des femmes provenant de revenus du marché autres que des gains d'emploi a augmenté de 1976 à 2015, mais de façon moins prononcée que celle des hommes (6,2 par rapport à 8,4 points de pourcentage), la part du revenu personnel des femmes et des hommes provenant de sources gouvernementales s'est accrue à un rythme similaire. Il convient de noter que la composition et le montant du revenu provenant de transferts gouvernementaux que reçoivent les personnes peuvent varier au fil du temps, en raison des initiatives en matière de politiques et de programmes et des modifications touchant les conditions d'admissibilité et les montants des prestations. Il s'ensuit que la croissance de la part du revenu personnel provenant des transferts gouvernementaux n'implique pas nécessairement un besoin accru.

13. Les transferts gouvernementaux comprennent les prestations directes du gouvernement, comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec, l'aide sociale, l'assurance-emploi, l'indemnité d'accident du travail, les prestations pour enfants, ainsi que les crédits d'impôt remboursables, comme la taxe sur les produits et services, la taxe de vente harmonisée et les crédits d'impôt provinciaux et territoriaux.

Graphique 2a
Revenu annuel moyen des femmes et des hommes âgés de 16 ans et plus selon la source, Canada, 1976 à 2015

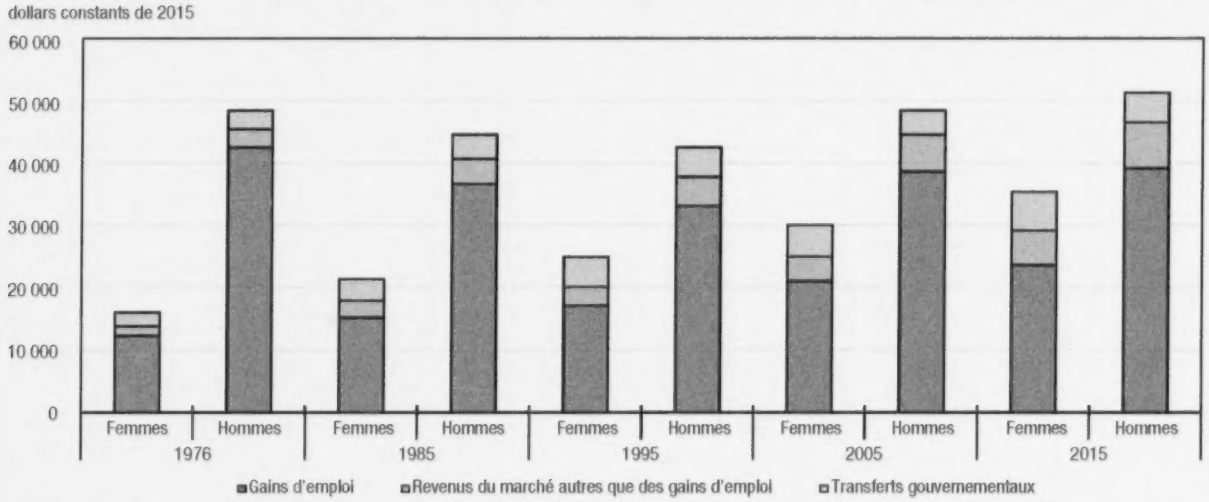

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », ***Série de documents de recherche — Revenu***, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête sur les finances des consommateurs, 1976 à 2015, totalisation personnalisée.

Graphique 2b
Proportion du revenu annuel des femmes et des hommes âgés de 16 ans et plus selon la source, Canada, 1976 à 2015

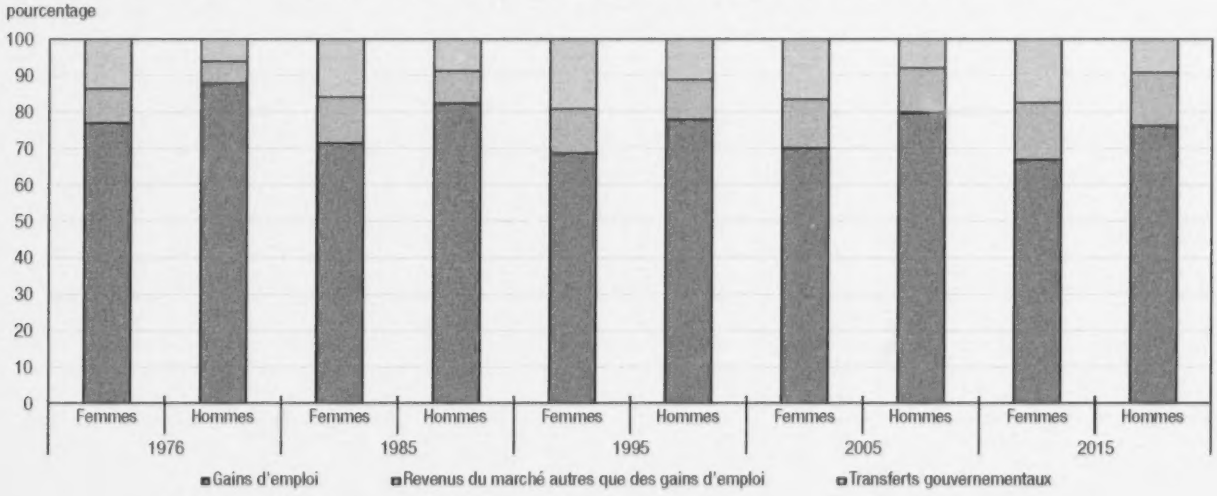

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », ***Série de documents de recherche — Revenu***, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête sur les finances des consommateurs, 1976 à 2015, totalisation personnalisée.

Chez les femmes en général, et comparativement aux hommes (66,9 % par rapport à 76,2 % en 2015), une plus petite part de leur revenu personnel provient des gains d'emploi, et une part similaire, de revenus du marché autres que des gains d'emploi (15,6 % et 14,4 %, respectivement). Dans le même temps, une plus grande part du revenu personnel des femmes provient des transferts gouvernementaux, comparativement aux hommes. Dans l'ensemble, les transferts gouvernementaux représentaient en 2015 une faible part du revenu personnel des femmes et des hommes, soit 17,6 % et 9,4 %, respectivement (graphique 2a). Cependant, chez ceux gagnant moins de 30 000 $, les transferts gouvernementaux constituaient une part plus importante (graphique 2c). En 2015, ils représentaient 37,7 % du revenu personnel des femmes ayant gagné moins de 30 000 $ et 30,4 % du revenu personnel de leurs homologues masculins.

Graphique 2c
Revenu annuel moyen des femmes et des hommes âgés de 16 ans et plus gagnant moins de 30 000 $, Canada, 1976 à 2015

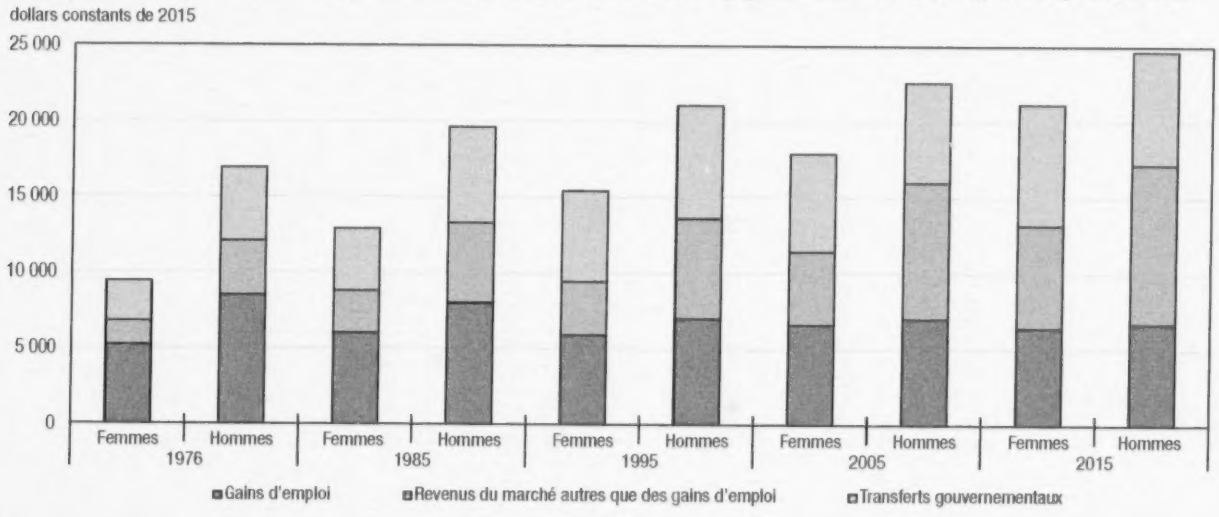

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche — Revenu*, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. Les revenus du marché autres que des gains d'emploi comprennent les pensions de retraite, le revenu de placements et les autres revenus.
Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête sur les finances des consommateurs, 1976 à 2015, totalisation personnalisée.

Le niveau de revenu personnel et sa composition varient au cours de la vie, et ce, de façon similaire chez les femmes et les hommes

La contribution relative d'une source donnée de revenus au revenu personnel varie en fonction de l'âge et de l'étape de la vie, et ce, de façon essentiellement similaire chez les femmes et les hommes (graphiques 3a et 3b). En 2014 et en 2015[14], le revenu personnel des femmes et des hommes était le plus élevé de la mi-vingtaine à la mi-cinquantaine, atteignant un sommet dans la quarantaine. La majeure partie du revenu des personnes appartenant à ce principal groupe d'âge actif provenait de leurs gains d'emploi. Alors que les gains des femmes et des hommes diminuaient vers le milieu de la cinquantaine jusqu'à la fin de la soixantaine (âge coïncidant avec la retraite), le revenu de pension, le revenu de placements ainsi que les transferts gouvernementaux (soit la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec) augmentaient pour représenter une part croissante d'un revenu personnel réduit. En fait, chez les

14. Les données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2014 et de 2015 sont combinées pour s'assurer qu'il y a un nombre suffisant d'observations pour chacune des sources de revenus et pour chaque groupe d'âge afin d'assurer la confidentialité des répondants.

personnes âgées de 65 ans et plus, les transferts gouvernementaux constituaient la plus grande part du revenu personnel des femmes et une part équivalente du revenu personnel des hommes provenait des régimes de retraite d'employeur. Les différences entre les sexes relativement aux sources de revenus après la retraite seront abordées de façon plus détaillée dans la section sur la richesse du présent chapitre.

Alors que l'on constatait des tendances similaires pour le niveau de revenu personnel et sa composition au cours de la vie des femmes et des hommes, deux légères différences étaient observables entre les sexes. L'assurance-emploi était, pour les femmes au milieu de la vingtaine jusqu'au début de la quarantaine, une source de revenus plus fréquente que pour leurs homologues masculins (graphiques 3c et 3d). Cela reflète en grande partie le fait que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de prendre un congé lié à la naissance ou à l'adoption d'un enfant, et proportionnellement plus nombreuses à être bénéficiaires de prestations parentales dans le cadre du programme d'assurance-emploi[15]. On constatait la même tendance pour ce qui est des prestations pour enfants (soit les paiements versés aux familles admissibles afin de les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants âgés de moins de 18 ans), alors qu'elles sont accordées à la mère par défaut.

Graphique 3a
Revenu annuel moyen des femmes selon l'âge et la source, Canada, 2014 et 2015

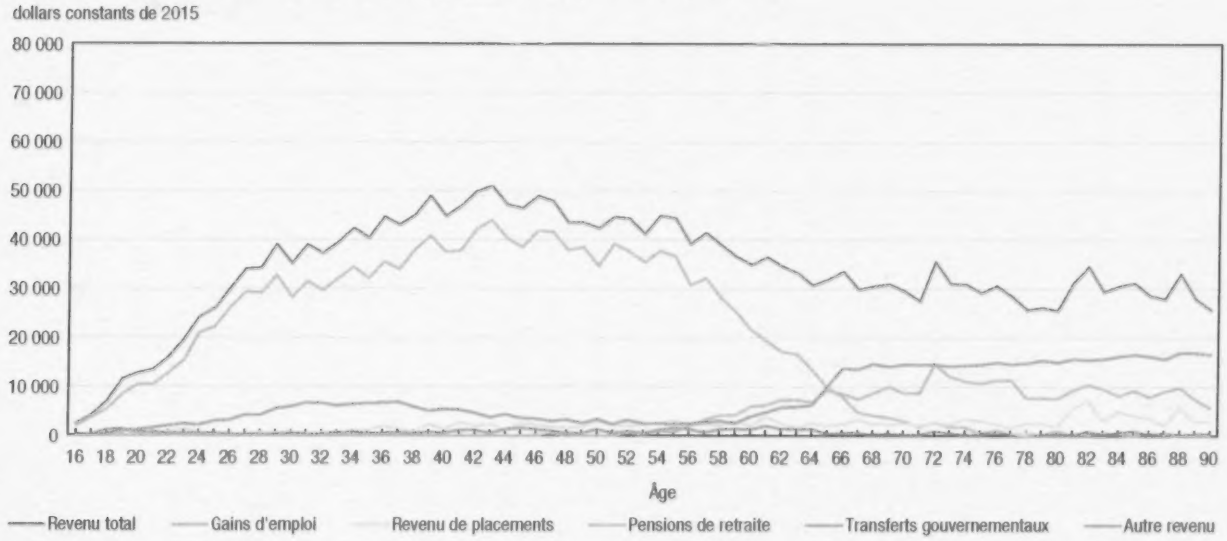

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Source : Statistique Canada, données regroupées de l'Enquête canadienne sur le revenu, 2014 et 2015, totalisation personnalisée.

15. Moyser, Melissa. 2017. « *Les femmes et le travail rémunéré* », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, disponible à l'adresse http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm.

Graphique 3b
Revenu annuel moyen des hommes selon l'âge et la source, Canada, 2014 et 2015

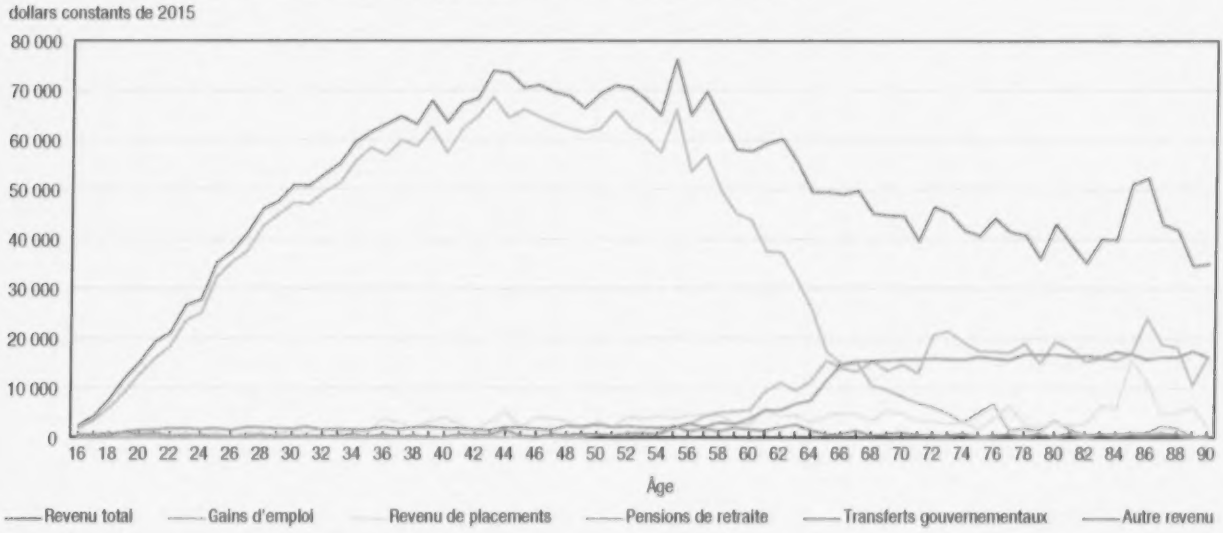

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Source : Statistique Canada, données regroupées de l'Enquête canadienne sur le revenu, 2014 et 2015, totalisation personnalisée.

Graphique 3c
Revenu annuel moyen des femmes provenant de transferts gouvernementaux, selon l'âge et la source, Canada, 2014 et 2015

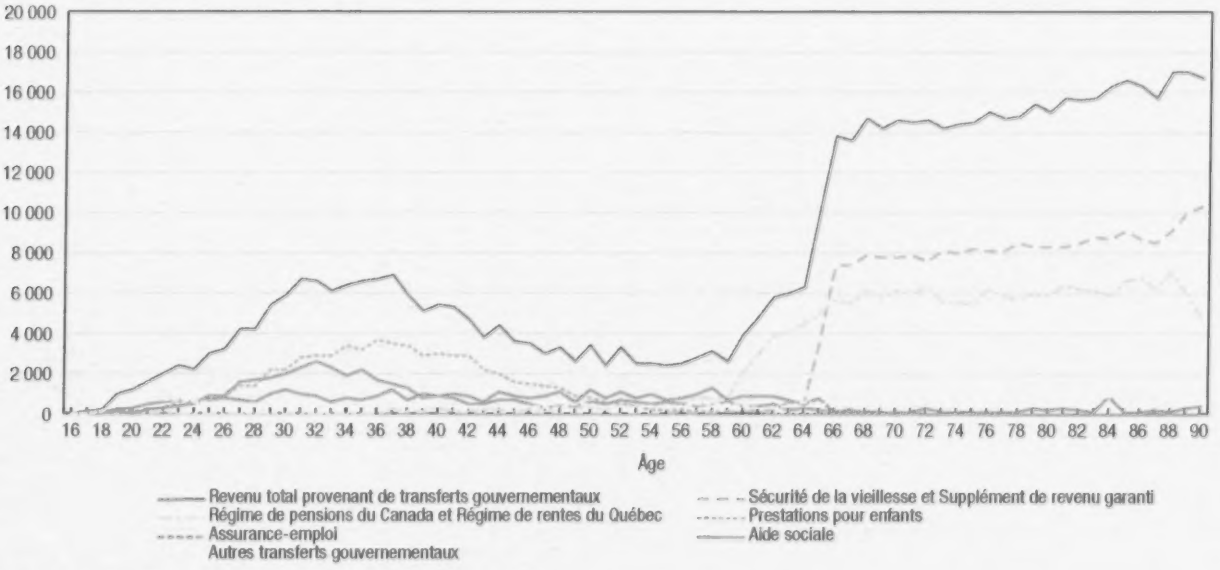

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Source : Statistique Canada, données regroupées de l'Enquête canadienne sur le revenu, 2014 et 2015, totalisation personnalisée.

Graphique 3d
Revenu annuel moyen des hommes provenant de transferts gouvernementaux, selon l'âge et la source, Canada, 2014 et 2015

dollars constants de 2015

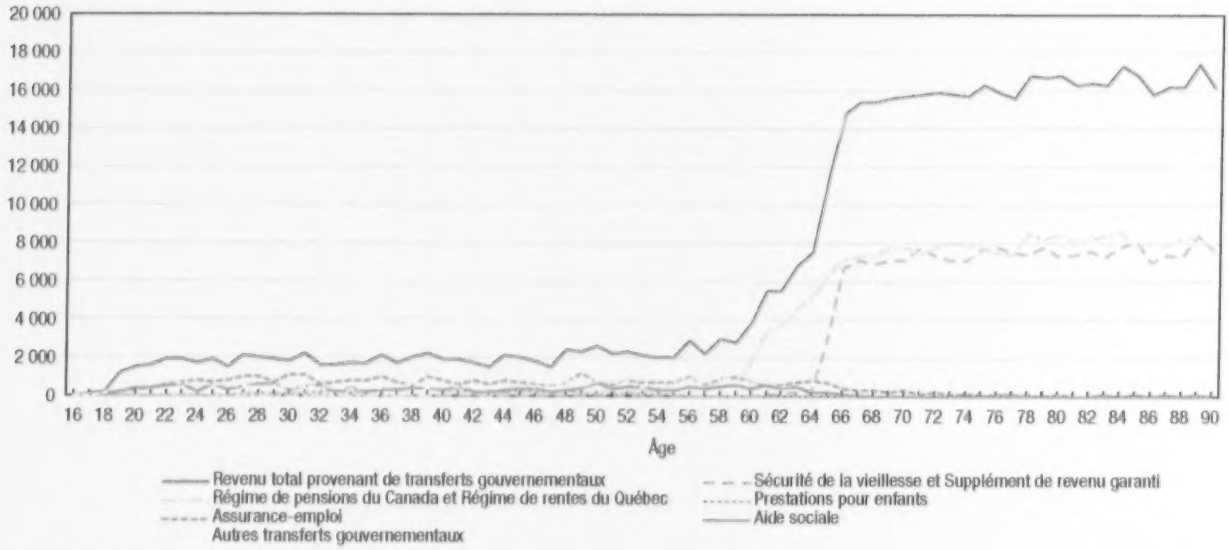

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Source : Statistique Canada, données regroupées de l'Enquête canadienne sur le revenu, 2014 et 2015, totalisation personnalisée.

Revenu familial

Les gains des femmes représentent plus que jamais une part plus importante du revenu familial

Le bien-être économique est souvent évalué au niveau de la famille[16], alors que les ressources sont généralement mises en commun dans ces groupes[17]. De plus, vivre au sein d'une famille crée des économies d'échelle en ce qui concerne les coûts de subsistance du groupe (p. ex. la nourriture, le logement et le transport) et fournit une certaine protection contre les événements inattendus du fait du partage des risques[18]. Le revenu familial est la somme des revenus de tous les membres habitant le même logement. Pour la majorité des familles, la part du revenu la plus importante provenait d'un emploi. De façon générale, les gains des femmes représentaient une proportion plus faible du revenu familial provenant d'un emploi par rapport aux gains des hommes, et cette proportion s'est accrue au fil du temps. Dans les familles où il y avait une femme appartenant au principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) et qui occupait un emploi, les gains des femmes représentaient 46,7 % du revenu familial provenant d'un emploi en 2015, soit 22,2 points de pourcentage de plus qu'en 1976 (24,5 %) (graphique 4). Les gains des hommes représentaient une part décroissante du revenu familial provenant d'un emploi : 65,7 % en 2015, soit une diminution de 12,4 points de pourcentage par rapport à 1976 (78,1 %)[19]. De façon générale, la proportion du revenu familial provenant d'un emploi a chuté de 1976 à 2015, passant de 86,2 % à 73,9 %[20].

16. Les termes « famille » et « ménage », même s'ils sont souvent utilisés l'un pour l'autre, constituent en fait des concepts distincts. Un ménage est composé d'une personne ou plus habitant le même logement (privé ou non institutionnel). En 2016, près de 70,0 % des ménages au Canada étaient des familles économiques (que l'on appellera désormais simplement « familles » dans le présent chapitre), définies comme étant un groupe de deux personnes ou plus, vivant dans le même logement et étant apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. Cependant, il est également possible qu'un ménage comprenne des personnes non apparentées vivant ensemble (p. ex. des colocataires) ou non apparentées vivant avec une famille économique ou plus (p. ex. des locataires). Il s'ensuit que la famille est un concept plus restrictif que le ménage. Dans le présent chapitre, une attention particulière a été prise afin d'utiliser la terminologie correspondant à l'unité de mesure pour une statistique donnée.
17. Organisation de coopération et de développement économiques. 2013. *OECD Framework for Statistics on the Distribution of Household Income, Consumption and Wealth*, Éditions OCDE, Paris, disponible à l'adresse http://www.oecd.org/statistics/302013041e.pdf.
18. Ibid.
19. Les proportions du revenu d'emploi familial provenant des gains des femmes et des hommes ne totalisent pas 100, car ces statistiques sont fondées sur les déclarations des femmes et des hommes sondés concernant leur propre contribution financière.
20. Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et Enquête canadienne sur le revenu, tableau CANSIM 206-0021.

La proportion de femmes appartenant au principal groupe d'âge actif qui ne touchaient pas un revenu est une autre façon de quantifier la contribution financière croissante des femmes au revenu familial au fil du temps. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de ne pas toucher un revenu, et ce, même si cette tendance a diminué avec le temps : 12,3 % des femmes ne touchaient aucun revenu en 2015 par rapport à 40,8 % en 1976. Au cours de la même période, la proportion d'hommes ne touchant aucun revenu a légèrement augmenté (3,6 points de pourcentage), passant de 1,7 % à 5,3 %.

Non seulement la proportion de femmes touchant un revenu s'est accrue, mais celle de femmes qui gagnaient plus de la moitié du revenu familial est également à la hausse : cela était le cas de 40,9 % des femmes en 2015 — ce qui représente une augmentation de 23,5 points de pourcentage par rapport à 1976 (17,4 %). Parallèlement, la proportion d'hommes gagnant plus de la moitié du revenu familial a connu une baisse de 22,1 points de pourcentage, passant de 86,3 % à 64,2 %[21]. Par conséquent, l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes gagnant plus de la moitié du revenu familial s'est rétréci au fil des ans, bien que les hommes demeurent plus susceptibles que les femmes de se trouver dans cette situation.

Graphique 4
Proportion du revenu familial provenant d'un emploi, femmes et hommes âgés de 25 à 54 ans, Canada, 1976 à 2015

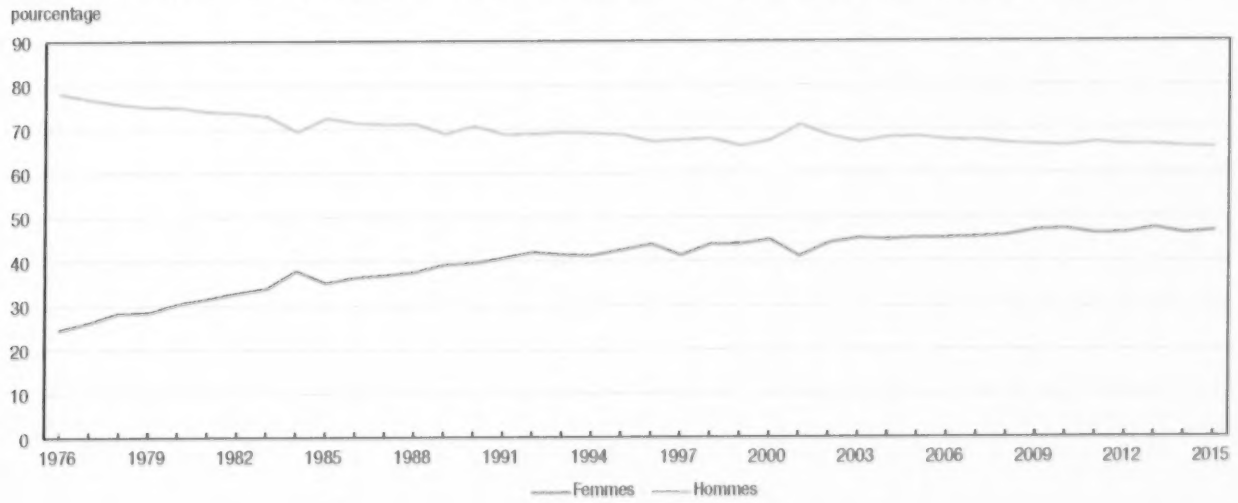

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Les données sur les femmes et les hommes n'ont pas nécessairement été recueillies auprès de membres d'une même famille. Par conséquent, les proportions du revenu familial total provenant d'un emploi des femmes et des hommes ne totalisent pas 100.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche — Revenu*, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête sur les finances des consommateurs, 1976 à 2015, totalisation personnalisée.

21. Les proportions de femmes et d'hommes gagnant plus de la moitié de leur revenu familial ne totalisent pas 100, car ces statistiques sont fondées sur les déclarations des femmes et des hommes sondés concernant leur propre contribution financière.

Le revenu familial est le plus élevé chez les femmes vivant en couple et le plus faible chez les mères seules

Le type de famille est un déterminant important du bien-être économique des femmes. Des recherches antérieures démontrent que les femmes sont économiquement vulnérables à l'extérieur du mariage et de l'union libre, en particulier lorsque ces relations ont pris fin. Comparativement aux hommes, les femmes connaissent en général des baisses marquées du revenu familial après la dissolution de l'union[22, 23]. Selon le Recensement de la population de 2016, 56,1 % des femmes âgées de 15 ans et plus vivaient en couple[24]. Parmi les femmes qui ne vivaient pas en couple, 19,6 % d'entre elles étaient des parents seuls[25].

En 2015, les familles comptant un couple avec enfants affichaient le revenu moyen le plus élevé (126 200 $), suivies des familles comptant un couple sans enfants (119 100 $) (graphique 5). Le revenu des parents seuls était en moyenne plus élevé que celui des personnes célibataires sans enfants (ou personnes « seules »). Cependant, dans les deux cas, les femmes gagnaient beaucoup moins que leurs homologues masculins. Plus précisément, le revenu moyen des mères seules était de 53 800 $, soit 27 900 $ de moins que le revenu moyen des pères seuls (81 700 $). De même, le revenu moyen des femmes seules était inférieur de 8 700 $ au revenu moyen des hommes seuls (36 600 $ par rapport à 45 300 $).

Étant donné le fait que les besoins des familles augmentent avec chaque membre supplémentaire (bien que de façon non proportionnelle, en raison des économies d'échelle sur le plan de la consommation), on peut soutenir que le revenu des différents types de familles n'est pas similaire. Pour que les statistiques du revenu puissent être comparées entre les familles de différentes tailles, le revenu familial est ajusté à l'aide d'une échelle d'équivalence[26]. Ceci ne change en rien l'ordre de classement précédemment observé, selon lequel les familles comptant un couple avaient le revenu moyen le plus élevé parmi les types de familles. Cependant, lorsque la taille de la famille est prise en compte, les familles comptant un couple avec enfants ont un revenu moyen inférieur (53 900 $) à celui de leurs homologues sans enfants (64 400 $), leur revenu supérieur non ajusté étant partagé avec un plus grand nombre de personnes.

Chez les femmes, les mères seules affichaient le revenu ajusté moyen le plus faible (25 300 $), suivies des femmes vivant seules (33 700 $). Le revenu moyen ajusté des pères seuls et celui des hommes vivant seuls étaient semblables (environ 40 300 $). Notamment, le revenu ajusté moyen des mères seules était inférieur de 15 000 $ à celui des pères seuls.

22. Smock, Pamela J., Wendy D. Manning et Sanjiv Gupta. 1999. « The effect of marriage and divorce on women's economic well-being », *American Sociological Review*, vol. 64, nº 6, p. 794 à 812.
23. Avellar, Sarah et Pamela J. Smock. 2005. « The economic consequences of the dissolution of cohabiting unions », *Journal of Marriage and Family*, vol. 67, nº 2, p. 315 à 327.
24. Statistique Canada, Recensement de 2016, Familles, ménages et état matrimonial — Faits saillants en tableaux, « État matrimonial et situation sexe opposé/même sexe selon le sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés pour les deux sexes, total, présence et âge des enfants, chiffres de 2016, Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 — Données intégrales », disponible à l'adresse http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/fam/Tableau.cfm?Lang=F&T=11&Geo=00.
25. Ibid.
26. Une échelle d'équivalence est utilisée dans le cadre de cette analyse afin de tenir compte du revenu de tous les membres de la famille, de la taille de la famille et de la diminution des frais de subsistance par membre avec chaque membre supplémentaire. L'échelle d'équivalence permet d'ajuster les chiffres en tenant compte du fait que les besoins d'un ménage augmentent avec chaque nouveau membre, mais pas de façon proportionnelle, en raison des économies d'échelle en matière de consommation. Par exemple, les besoins en électricité pour chauffer une maison ne triplent pas entre un ménage composé de trois personnes et un ménage comprenant une personne. Une échelle d'équivalence attribue une valeur à chaque type de ménage proportionnellement à ses besoins, en fonction du nombre de membres dans le ménage.

Graphique 5
Revenu familial moyen, non ajusté et ajusté, selon le type de famille, Canada, 2015

dollars constants de 2015

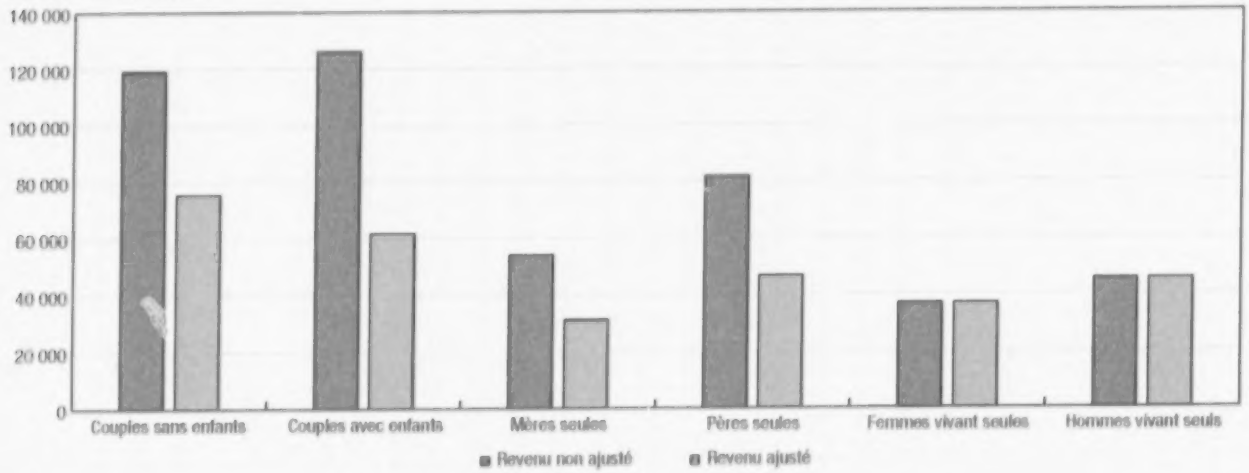

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2015, totalisation personnalisée.

Le travail rémunéré des femmes atténue les chocs négatifs touchant le revenu d'emploi du conjoint ou du partenaire

La participation accrue des femmes au marché du travail, ainsi que sa persistance tout au long de la vie, a permis aux familles à deux soutiens de réagir à la hausse du coût de la vie, à la pression à la baisse sur les salaires des travailleurs de sexe masculin et au chômage, surtout en période de ralentissement économique. En ce qui concerne ce dernier, une étude antérieure a démontré que le risque pour les couples d'être temporairement sans revenu d'emploi après la perte du travail du conjoint ou partenaire de sexe masculin a considérablement diminué, alors que l'offre de main-d'œuvre féminine a augmenté, améliorant ainsi la sécurité financière des familles comptant un couple. Par exemple, le nombre de femmes ayant un conjoint ou un partenaire au chômage qui occupaient elles-mêmes un emploi a augmenté d'un facteur de 60,0 de 1976 à 2016, passant de 5 700 à 342 200[27]. Le nombre total de femmes occupant un emploi a augmenté d'un facteur de 2,4, passant de 3 618 200 à 8 624 800[28].

Lors des récessions, les femmes ont moins tendance à connaître une perte d'emploi que les hommes, en partie en raison de la segmentation du marché du travail selon le sexe. Plus précisément, les femmes sont surreprésentées dans les industries des services d'enseignement, des soins de santé et des administrations publiques, et elles sont sous-représentées dans les secteurs cycliques de l'économie, soit la construction et la fabrication[29, 30, 31]. En se concentrant sur les trois dernières récessions au Canada, le taux d'emploi des femmes a diminué de moins d'un point de pourcentage de 1981 à 1983, de 1,9 point de pourcentage de 1990 à 1992 et de 1,0 point de pourcentage de 2008 à 2009[32]. À titre de comparaison, le taux d'emploi des hommes a diminué de 5,4 points de pourcentage entre 1981 et 1983, de 4,9 points de pourcentage entre 1990 et 1992 et de 2,9 points de pourcentage entre 2008 et 2009[33].

Lors des périodes de ralentissement économique, les ménages réduisent souvent leur consommation de biens et de services, comme les services de traiteur ou de restauration, les services de nettoyage et les services de garde d'enfants, en substituant le travail non rémunéré, lequel est effectué de façon disproportionnée par des femmes[34] Conjugué à la plus grande résilience des femmes sur le marché du travail, ce fait donne à penser que l'ensemble de la charge de travail des femmes — c'est-à-dire le temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré — peut augmenter durant les récessions[35].

Faible revenu

La proportion de femmes touchant un faible revenu est demeurée constante durant quatre décennies

Statistique Canada utilise des mesures de faible revenu (ainsi que d'autres seuils, comme les seuils de faible revenu et les mesures du panier de consommation) pour identifier les Canadiens vulnérables à la pauvreté. Les mesures de faible revenu sont des seuils qui définissent les ménages comme étant à faible revenu si leur revenu ajusté est inférieur à la moitié de la médiane[36], où « ajusté » signifie que le nombre de personnes vivant dans le ménage a été pris en compte[37]. Alors que les sections précédentes faisaient état du revenu total (avant impôt), celle-ci utilise des mesures de faible revenu après impôt pour identifier les ménages touchés.

27. Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.
28. Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.
29. Les industries de la construction et de la fabrication sont deux industries cycliques au sein desquelles les hommes sont surreprésentés.
30. Peterson, Janice. 2016. « The well-being of working women in times of economic crisis and recovery: Insights from the Great Recession », *Handbook on Well-Being of Working Women*, publié sous la direction de Mary L. Connerley et Jiyun Wu, p. 517 à 539.
31. Peterson, Janice. 2012. « The great crisis and the significance of gender in the U.S. economy », *Journal of Economic Issues*, vol. 46, nº 2, p. 277 à 289.
32. Calculé à partir de Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.
33. Ibid.
34. Bettio, Francesca, Marcella Corsi, Carlo D'Ippoliti, Antigone Lyberaki, Manuela Samek Lodovici et Alina Verashchagina. 2013. *The impact of the economic crisis on the situation of women and men and on gender equality policies. Synthesis Report*, Commission européenne, Direction générale de la justice, p. 107 à 114, disponible à l'adresse http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/130522_crisis_report_en.pdf.
35. MacPhail, Fiona. 2017. « Paid and unpaid work time by labor force status of prime age women and men in Canada: The Great Recession and gender inequality in work time », *Gender and Time Use in a Global Economy: The Economics of Employment and Unpaid Labor*, p. 85 à 112.
36. La médiane représente le milieu ou la valeur intermédiaire d'un ensemble de données classées en ordre ascendant ou descendant selon la quantité.
37. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada. 2016. « Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul, nº 2 », *Série de documents de recherche — Revenu*, produit nº 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, disponible à l'adresse http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.htm.

Les femmes sont plus vulnérables au faible revenu que les hommes, et ce, pour un certain nombre de raisons. D'une part, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes ayant les mêmes qualifications, et ce, même si elles travaillent le même nombre d'heures[38]. Les professions traditionnellement féminines présentent des salaires horaires moyens inférieurs à ceux des professions traditionnellement occupées par les hommes, même lorsqu'elles requièrent le même niveau de compétences[39]. Les femmes sont également surreprésentées dans les professions faiblement rémunérées[40]. À la maison, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de s'occuper des enfants et des membres de la famille âgés ou ayant une incapacité. Combiner les rôles de soutien économique et de prestataire de soins est exigeant, de sorte que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de réduire leur nombre d'heures de travail ou de demeurer hors de la population active pour s'occuper de leur famille[41].

En général, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de faire partie d'un ménage à faible revenu. Cette tendance selon le sexe a diminué de 1976 à 1989, alors que la proportion de femmes à faible revenu a diminué plus rapidement (de 3,0 points de pourcentage, passant de 14,6 % à 11,6 %) que ne l'a fait celle des hommes à faible revenu (de 2,1 points de pourcentage, passant de 11,5 % à 9,4 %) (graphique 6). Depuis 1990, la proportion de femmes et d'hommes à faible revenu s'est accrue. De 1990 à 2015, la proportion de femmes touchant un faible revenu a augmenté plus lentement (1,8 point de pourcentage, passant de 12,9 % à 14,7 %) que celle observée chez les hommes à faible revenu (3,3 points de pourcentage, passant de 10,4 % à 13,7 %). Par conséquent, la disparité entre la proportion de femmes et d'hommes en 2014 et en 2015 (1 point de pourcentage) a été la plus faible enregistrée depuis le début de la série de données en 1976.

38. Moyser, Melissa. 2017. « Les femmes et le travail rémunéré », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, disponible à l'adresse http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm.
39. Ibid.
40. Ibid.
41. Moyser, Melissa. 2017. « Les femmes et le travail rémunéré », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, disponible à l'adresse http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm.

Graphique 6
Proportion de Canadiens à faible revenu selon le sexe, 1976 à 2015

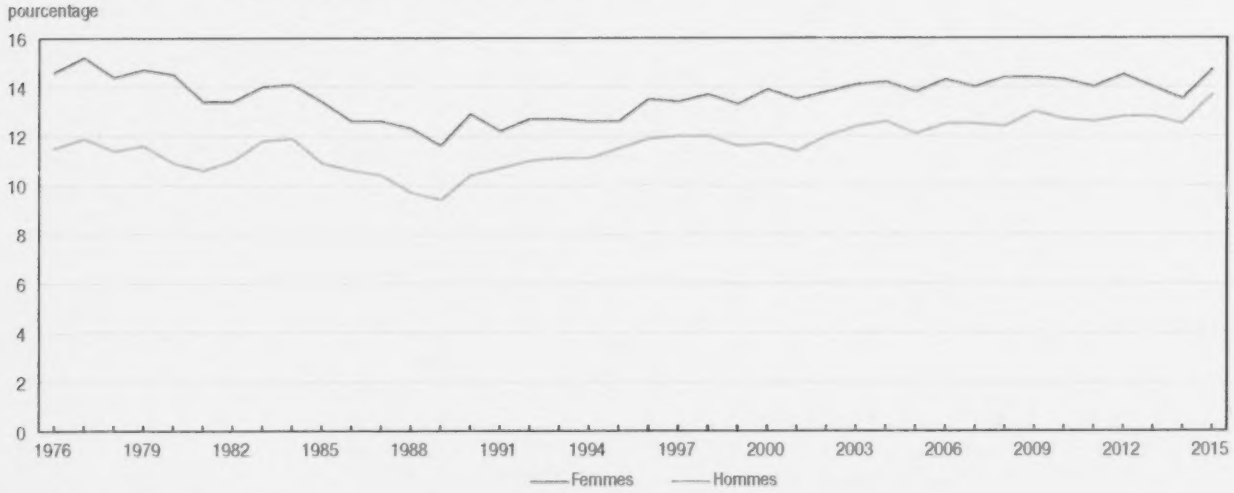

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Le faible revenu est fondé sur la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) et permet d'identifier les ménages dont le revenu ajusté est inférieur à la moitié de la médiane de la répartition du revenu ajusté. Dans ce contexte, « ajusté » signifie que le nombre de personnes faisant partie du ménage est pris en compte, ce qui reflète les économies d'échelle attribuables à la taille du ménage.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche — Revenu*, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête sur les finances des consommateurs, 1976 à 2015, tableau CANSIM 206-0041.

Les femmes âgées et les mères seules sont particulièrement vulnérables au faible revenu

Comme l'illustre le chapitre « Les femmes âgées » (http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14316-fra.htm), celles de 65 ans et plus sont plus susceptibles de vivre dans des ménages à faible revenu que leurs homologues masculins. Cet écart entre les sexes s'est rétréci de 1976 à 1995, alors que la proportion de femmes âgées ayant un faible revenu a diminué plus rapidement (29,6 points de pourcentage, passant de 34,3 % à 4,7 %) que celle des hommes âgés (23,2 points de pourcentage, passant de 26,0 % à 2,8 %) (graphique 7)[42]. Depuis 1995, l'écart entre les sexes au chapitre du faible revenu chez les personnes âgées s'est accru dans une certaine mesure, alors que la proportion de femmes âgées vivant dans un ménage à faible revenu a augmenté plus rapidement (11,6 points de pourcentage) que celle des hommes vivant dans un ménage à faible revenu (9,1 points de pourcentage)[43]. En 2015, 16,3 % des femmes âgées touchaient un faible revenu, par rapport à 11,9 % de leurs homologues masculins (une différence de 4,4 points de pourcentage).

42. La diminution de la proportion de personnes âgées à faible revenu (chez les femmes et les hommes) de 1976 à 1995 reflète une croissance plus élevée de leur revenu médian par rapport aux personnes plus jeunes. Voir Statistique Canada, « Le revenu des personnes âgées de 1976 à 2014 : quatre décennies, deux tendances », *Mégatendances canadiennes*, disponible à l'adresse http://www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2016008-fra.htm.
43. L'augmentation de la proportion d'aînés touchant un faible revenu reflète une croissance plus lente de leur revenu médian par rapport aux personnes plus jeunes. Voir Statistique Canada, « Le revenu des personnes âgées de 1976 à 2014 : quatre décennies, deux tendances », *Mégatendances canadiennes*, disponible à l'adresse http://www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2016008-fra.htm.

Graphique 7
Proportion de femmes et d'hommes âgés de 65 ans et plus à faible revenu, Canada, 1976 à 2015

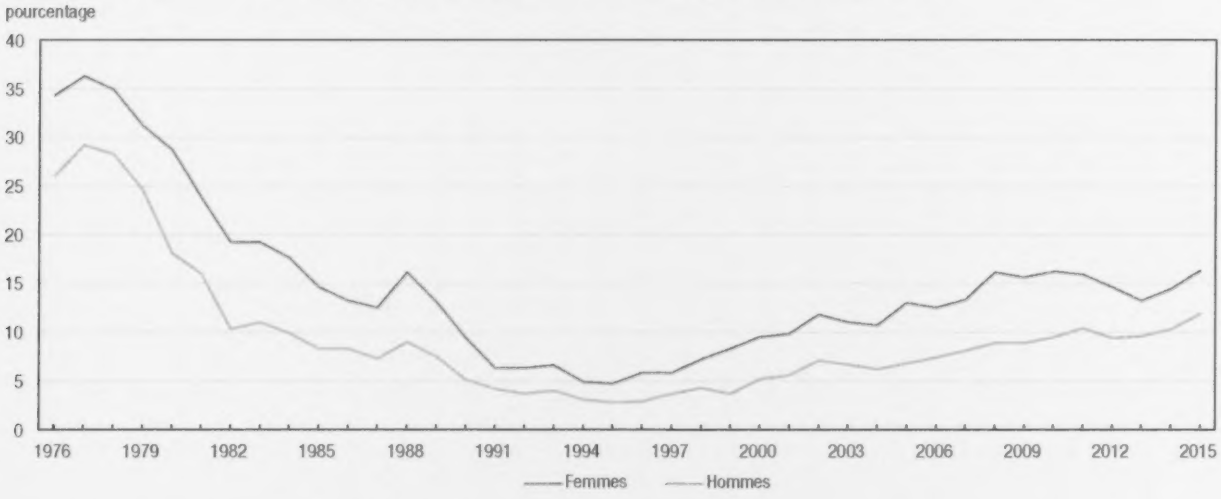

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Les mesures de faible revenu (MFR) sont des mesures relatives du faible revenu, dont le seuil est fixé à 50 % du revenu médian ajusté du ménage. Ces mesures sont classées selon le nombre de personnes faisant partie du ménage, de manière à rendre compte des économies d'échelle attribuables à la taille du ménage.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche — Revenu*, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête sur les finances des consommateurs, 1976 à 2015, totalisation personnalisée.

Outre l'âge, le type de famille à laquelle appartiennent les femmes et les hommes influe sur la probabilité qu'ils vivent dans un ménage à faible revenu. Plus particulièrement chez les personnes de 18 à 64 ans, les femmes et les hommes qui n'étaient pas en couple étaient plus vulnérables au faible revenu que leurs homologues vivant en couple, surtout lorsqu'ils avaient des enfants (graphique 8). En 2015, 10,2 % des personnes vivant dans une famille comptant un couple étaient en situation de faible revenu. À titre de comparaison, 34,5 % des mères seules et 30,3 % des femmes vivant seules étaient en situation de faible revenu, tout comme 13,7 % des pères seuls et 28,1 % des hommes vivant seuls. Notamment, le faible revenu était plus de deux fois plus répandu chez les mères seules que chez les pères seuls (34,5 % par rapport à 13,7 %, respectivement).

Graphique 8
Proportion de femmes et d'hommes à faible revenu selon le groupe d'âge et le type de famille, Canada, 2015

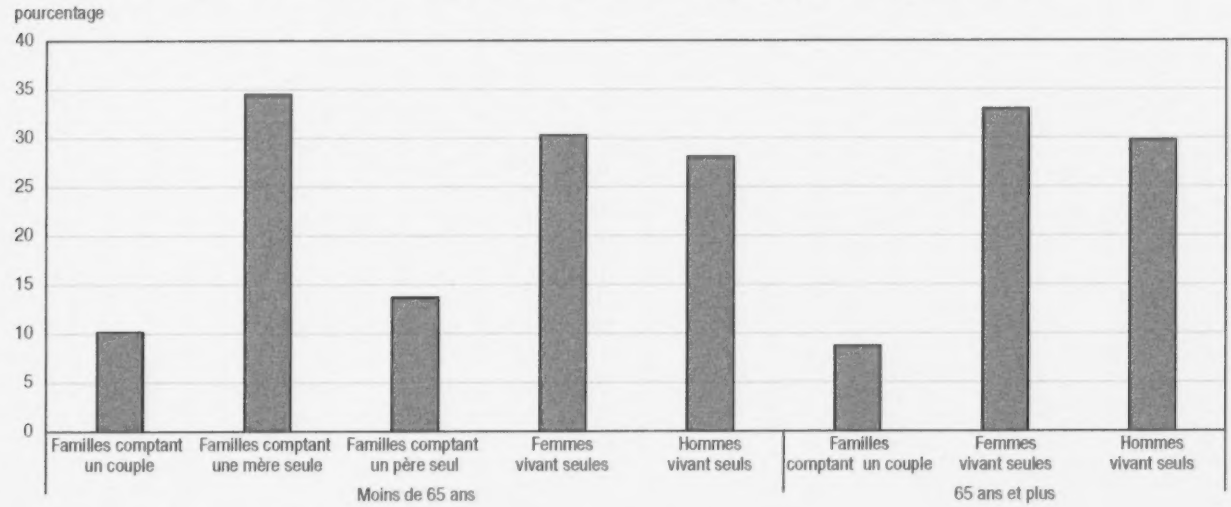

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Les estimations sont fondées sur les données des enquêtes suivantes : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, une combinaison de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, l'EDTR de 1998 à 2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) à partir de 2012. Pour obtenir plus de renseignements, voir Statistique Canada, 2015, « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche — Revenu*, nº 003, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans les documents de Cotton, Cathy, 2000, « D'une enquête à l'autre : une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », nº 002, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et de Lathe, Heather, 2005, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », nº 009, produit nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
Le ou les enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) du soutien économique principal sont âgés de moins de 18 ans. D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.
Les mesures de faible revenu (MFR) sont des mesures relatives du faible revenu, dont le seuil est fixé à 50 % du revenu médian ajusté du ménage. Ces mesures sont classées selon le nombre de personnes faisant partie du ménage, de manière à rendre compte des économies d'échelle attribuables à la taille du ménage.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2015, totalisation personnalisée.

La proportion de mères seules ayant un faible revenu en 2015 (34,5 %) représente une diminution de 17,7 points de pourcentage par rapport à 1976 (52,2 %). Au cours de la même période, la proportion de pères seuls ayant un faible revenu a également diminué, quoique dans une moindre mesure : 8,5 points de pourcentage (de 22,2 % à 13,7 %). Les changements dans les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des parents seuls, surtout dans le cas des mères seules, ont contribué à la prévalence décroissante du faible revenu parmi eux. Les Canadiens ont moins d'enfants et fondent leur famille plus tard que leurs prédécesseurs, ils sont plus scolarisés et la participation des femmes au marché du travail, surtout chez les femmes mariées et les mères, a augmenté[44]. Les prestations pour enfants et les initiatives de formation professionnelle ont également contribué à la baisse de la proportion de mères seules touchant un faible revenu.

Tout comme les femmes et les hommes de 18 à 64 ans, leurs homologues âgés de 65 ans et plus étaient également plus vulnérables à être en situation de faible revenu lorsqu'ils ne vivaient pas en couple (graphique 8). En 2015, 33,0 % des femmes âgées vivant seules étaient en situation de faible revenu, et ce, tout comme 29,8 % de leurs homologues masculins. En revanche, 8,7 % des personnes âgées vivant en couple touchaient un faible revenu.

44. Myles, John, Feng Hou, Garnett Picot et Karen Myers. 2007. « Why did employment and earnings rise among lone mothers in Canada during the 1980s and 1990s? », *Canadian Public Policy*, vol. XXXIII, nº 2, p. 147 à 172.

Les transferts gouvernementaux contribuent à réduire la proportion de femmes et d'hommes ayant un faible revenu

Les transferts gouvernementaux jouent un rôle de premier plan dans la réduction de la proportion de Canadiens vivant en situation de faible revenu[45]. Leur contribution à cet égard peut être estimée en calculant d'abord la proportion de personnes qui seraient classées comme vivant dans une famille à faible revenu en fonction du revenu du marché de leur ménage (c.-à-d. le revenu du ménage provenant d'un emploi, les placements et les régimes de retraite). De cette valeur, on soustrait la proportion de personnes qui seraient classées comme étant à faible revenu en fonction du revenu après impôt de leur ménage (c.-à-d. la somme des revenus du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu). La valeur résultante représente la proportion de personnes qui auraient vécu dans des ménages à faible revenu sans les transferts gouvernementaux.

En l'absence du revenu que représentent les transferts gouvernementaux, 27,1 % des filles et des femmes auraient vécu au sein de ménages à faible revenu en 2015, au lieu de la proportion de 14,7 % observée (graphique 9). Autrement dit, la proportion de filles et de femmes vivant au sein de ménages à faible revenu aurait été plus élevée, de 12,4 points de pourcentage, sans le système public d'impôts et de transferts. Ce système a eu une incidence comparable sur les garçons et les hommes, réduisant de 10,3 points de pourcentage la proportion d'entre eux vivant dans des ménages à faible revenu, passant de 24,0 % à 13,7 %.

Le rôle des transferts gouvernementaux dans l'inégalité du revenu est plus apparent chez les personnes de 65 ans et plus, en particulier chez les femmes âgées : 52,3 % de ces femmes auraient touché un faible revenu en 2015 (plutôt que 16,3 % d'entre elles réellement) sans les transferts gouvernementaux (une différence de 36,0 points de pourcentage). De même, la proportion d'hommes âgés ayant un faible revenu aurait été supérieure de 32,1 points de pourcentage sans les transferts gouvernementaux (44,0 % par rapport à 11,9 %).

Graphique 9
Proportion de femmes et d'hommes à faible revenu selon le groupe d'âge, recevant ou non des transferts gouvernementaux, Canada, 2015

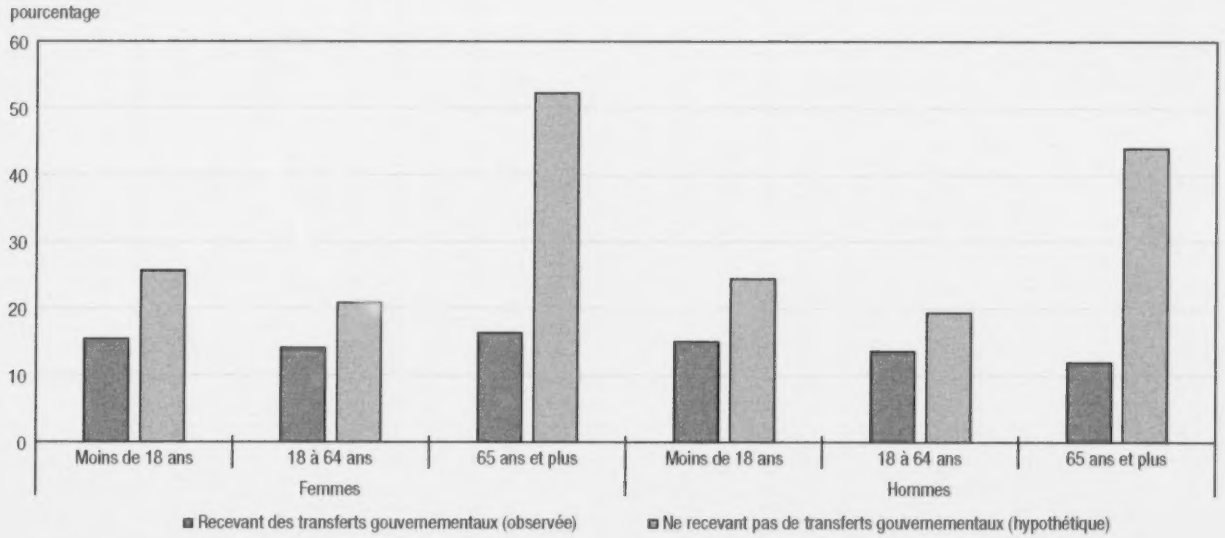

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2015, totalisation personnalisée.

45. La proportion de Canadiens ayant évité une situation de faible revenu en raison des transferts gouvernementaux a varié au fil du temps, selon la disponibilité et la générosité des programmes, notamment l'aide sociale, l'assurance-emploi et les prestations pour enfants (voir Heisz, Andrew et Brian Murphy. 2015. *The role of taxes and transfers in reducing income inequality*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, disponible à l'adresse http://irpp.org/wp-content/uploads/2016/01/aots5-heisz-murphy.pdf).

Richesse

Les mères seules et les femmes âgées sont les groupes les moins susceptibles de vivre dans un logement appartenant à un membre du ménage

Le revenu et la richesse sont des concepts connexes, mais distincts. Le revenu fait référence au « flux » d'argent généré au cours d'une période donnée, alors que la richesse désigne la valeur des actifs, comme la propriété, l'épargne-retraite, les actions et les obligations, les véhicules automobiles et les immeubles locatifs, moins la valeur des passifs (ou dettes)[46]. Le revenu peut soit être utilisé pour la consommation actuelle ou établir le patrimoine financier par l'épargne ou les placements. Les actifs accumulés dans le passé peuvent ensuite être vendus et ainsi transformés en consommation actuelle. Pour cette raison, la richesse peut assurer une sécurité économique lors de situations de difficultés financières, notamment en cas de perte d'emploi, d'invalidité ou de décès.

Pour la plupart des Canadiens, la propriété est l'actif le plus important; au fil du temps, la richesse ou « valeur nette » s'accumule au fur et à mesure que l'hypothèque sur la propriété est progressivement remboursée et que la valeur marchande de la propriété augmente. Au-delà de la propriété, les conditions de logement — abordabilité, taille et qualité convenables — reflètent le bien-être économique. Le logement est considéré comme étant à prix abordable lorsqu'un ménage consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt pour y habiter; il est de qualité convenable lorsque celui-ci ne nécessite pas des réparations majeures; il est de taille convenable s'il comprend un nombre suffisant de pièces pour la taille et la composition du ménage (c.-à-d. non surpeuplé).

La probabilité d'accession à la propriété dépend de l'âge, du sexe et du type de famille. La grande majorité des personnes vivant en couple résidaient dans une maison (par opposition à la location) lui appartenant ou qui appartenait à un membre du ménage : 79,8 % des 18 à 64 ans et 88,9 % des 65 ans et plus le faisaient en 2015 (tableau 1). Des différences importantes entre les sexes quant à la probabilité d'accession à la propriété peuvent être observées chez les parents seuls : 38,2 % des mères seules vivaient dans un logement lui appartenant ou qui appartenait à un membre du ménage, comparativement à 62,0 % des pères seuls (une différence de 23,8 points de pourcentage). Alors que les femmes âgées seules étaient plus susceptibles que les mères seules de vivre dans un logement appartenant à un membre du ménage, elles étaient tout aussi sujettes que les hommes âgés à le faire (57,3 % et 58,3 %, respectivement). Les femmes et les hommes célibataires de 18 à 64 ans sans enfants étaient également tout aussi susceptibles d'être propriétaires de leur maison : 40,2 % et 38,4 %, respectivement[47].

Non seulement les personnes vivant en couple étaient proportionnellement plus nombreuses à habiter un logement appartenant à un membre du ménage, mais elles constituaient aussi le groupe le plus susceptible de vivre dans un logement à prix abordable, de taille et de qualité convenables. En ce qui concerne les personnes vivant en couple de 18 à 64 ans, 83,3 % d'entre elles habitaient un logement à prix abordable, 94,0 % vivaient dans un logement de qualité convenable et 93,7 % habitaient un logement de taille convenable. Les mères seules et les pères seuls étaient généralement les groupes les moins susceptibles de vivre dans un logement à prix abordable (62,6 % et 75,7 %, respectivement), de qualité convenable (91,4 % et 92,4 %, respectivement) et de taille convenable (78,2 % et 79,5 %, respectivement). Notamment, les mères seules et les femmes vivant seules étaient moins susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir les moyens de payer leur logement. On observait également les mêmes tendances chez les personnes âgées, alors que les personnes en couple étaient plus susceptibles de vivre dans un logement à prix abordable, de qualité et de taille convenables que les femmes et les hommes seuls, et que les femmes seules étaient plus enclines que les hommes seuls à habiter un logement à prix abordable.

46. Pew Research Center. 2015. *The American middle class is losing ground: No longer the majority and falling behind financially.* Washington, D.C., Pew Research Center, disponible à l'adresse http://assets.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/3/2015/12/2015-12-09_middle-class_FINAL-report.pdf.
47. Afin de mieux comprendre les différences entre les sexes en matière d'accession à la propriété et leur évolution au cours de la vie, des données longitudinales sont nécessaires.

Tableau 1
Proportion de femmes et d'hommes selon les conditions de logement, le groupe d'âge et le type de famille, Canada, 2015

Type de famille	Propriété du logement	Abordabilité	De qualité convenable	De taille convenable
	pourcentage			
Personnes de 18 à 64 ans				
Personnes vivant en couple	79,8	83,3	94,0	93,7
Mères seules	38,2	62,6	91,4	78,2
Pères seuls	62,0	75,7	92,5	79,5
Femmes célibataires sans enfants	40,2	57,9	90,5	91,8
Hommes célibataires sans enfants	38,4	61,9	92,1	93,3
Personnes de 65 ans et plus				
Personnes âgées vivant en couple	88,9	90,2	94,9	99,8
Femmes âgées seules	57,3	59,5	95,0	99,3
Hommes âgés seuls	58,3	66,7	93,9	99,0

Note : Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.
Le logement est considéré comme étant à prix abordable lorsqu'un ménage consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt pour y habiter; le logement est considéré comme étant de qualité convenable lorsque celui-ci ne nécessite pas des réparations majeures; et le logement est considéré comme étant de taille convenable (c.-à-d. non surpeuplé) s'il comprend un nombre suffisant de pièces pour la taille et la composition du ménage.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2015, totalisation personnalisée.

Les femmes ont moins de connaissances financières que les hommes, particulièrement chez les personnes âgées

Au cours de la dernière décennie, l'intérêt relatif à la « préparation à la retraite » des Canadiens s'est accru, du fait du vieillissement de la cohorte des baby-boomers et de la pression que cela devrait exercer sur le système existant de retraite publique par répartition, de la réduction du nombre de travailleurs qui sont couverts par des régimes de pension agréés (RPA) parrainés par les employeurs, de la prolongation de l'espérance de vie et des rendements limités et instables des placements boursiers[48, 49, 50, 51]. On conceptualise la préparation à la retraite comme étant la capacité d'une personne, d'une famille ou d'un ménage à maintenir son niveau de vie après le passage de la vie active à la retraite[52]. On s'attend à ce que des acteurs économiques rationnels les fassent renoncer à suffisamment d'occasions de consommation avant la retraite et utiliser l'épargne-retraite et les cotisations de retraite, afin de générer un revenu de retraite qui leur permettra de bénéficier du même niveau de vie qu'auparavant[53]. Il s'ensuit que la richesse accumulée pour la retraite à l'aide d'instruments d'épargne, tels que des RPA, des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et des comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), fournit une indication de la préparation à la retraite.

Malgré l'accent mis sur la préparation à la retraite, on observe des différences importantes entre les sexes en matière de connaissances financières chez les Canadiens. Selon les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières, les femmes affichaient des scores en littératie financière plus faibles que ceux des hommes (graphique 10). En particulier, 14,7 % des femmes ont répondu correctement à cinq questions clés en littératie financière concernant l'intérêt, l'inflation et la diversification des risques en 2014, par rapport à 21,5 % des hommes[54]. L'écart entre les sexes quant aux connaissances financières tend à s'accroître avec l'âge, étant le plus élevé chez les personnes de 65 ans et plus (7,3 points de pourcentage)[55]. Quel que soit l'âge, les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes de répondre « je ne sais pas » à au moins l'une des questions utilisées pour évaluer les connaissances financières (45,2 % par rapport à 32,1 %)[56]. De plus, les femmes avaient moins confiance en leurs compétences financières que les hommes. En particulier, les femmes étaient moins

48. Baldwin, Bob. 2016. *Assessing the retirement income prospects of Canada's future elderly: A review of five studies*, Institut C.D. Howe, disponible à l'adresse https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/Commentary%20456_0.pdf.
49. McKinsey. 2015. *Préparation à la retraite au Canada : bâtir sur des acquis solides*, Montréal, McKinsey and Company, disponible à l'adresse https://www.mckinsey.com/~/media/McKinsey/Industries/Financial%20Services/Our%20Insights/Building%20on%20Canadas%20retirement%20readiness/Preparation_a_la_retraite%20au_Canada_Batir_sur_des_acquis_solides_2015.ashx.
50. McKinsey. 2012. *Les Canadiens sont-ils prêts pour la retraite? État de la situation et principes directeurs d'amélioration*, Montréal, McKinsey and Company, disponible à l'adresse https://www.mckinsey.com/~/media/McKinsey/Industries/Financial%20Services/Our%20Insights/Building%20on%20Canadas%20retirement%20readiness/Preparation_a_la_retraite%20au_Canada_Batir_sur_des_acquis_solides_2015.ashx.
51. Wolfson, Michael. 2011. *Projecting the adequacy of Canadians' retirement incomes: Current prospects and possible reform options*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, disponible à l'adresse http://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/faces-of-aging/projecting-the-adequacy-of-canadians-retirement-incomes/IRPP-Study-no17.pdf.
52. Ibid.
53. Ibid.
54. Drolet, Marie. 2016. « Les connaissances financières des Canadiens : différences selon le sexe », *Regards sur la société canadienne*, produit nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, disponible à l'adresse http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc?ObjId=75-006-X2016001144648ObjType=47&lang=fr&limit=0.
55. Ibid.
56. Ibid.

susceptibles que les hommes d'estimer avoir « de bonnes connaissances financières » (31,4 % par rapport à 43,2 %) et proportionnellement moins nombreuses à déclarer « en connaître assez sur les investissements pour choisir ceux qui étaient les plus adaptés à sa situation » (47,8 % par rapport à 62,6 %)[57]. Dans l'ensemble, ces résultats donnent à penser que la plus grande vulnérabilité des femmes en matière d'insécurité financière par rapport aux hommes, en particulier à un âge plus avancé, réside dans leurs faibles niveaux de littératie financière et de confiance en leurs compétences financières.

Graphique 10
Connaissances financières et niveau de confiance des femmes et des hommes âgés de 18 ans et plus, Canada, 2014

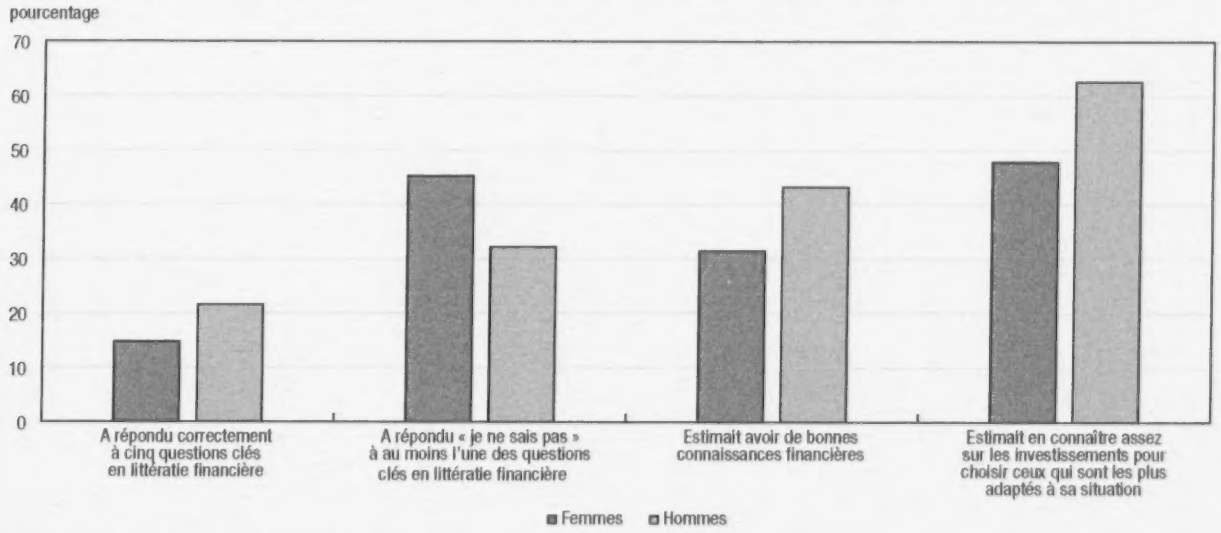

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2014, totalisation personnalisée.

Plus particulièrement, chez les personnes vivant en couple, il n'y a pas d'écart entre les sexes quant aux connaissances financières lorsque ces personnes partagent la responsabilité de la gestion financière à long terme du ménage ou lorsque la contribution de la femme au revenu du ménage est similaire à celle du conjoint ou partenaire de sexe masculin[58]. Cela donne à penser que les connaissances financières et le niveau de confiance des femmes sont plus élevés lorsqu'elles prennent plus en charge la gestion financière du ménage (ou inversement).

Les différences en matière de connaissances financières entre les sexes s'avèrent problématiques, car une étude antérieure a permis de démontrer que les connaissances financières sont associées à des comportements financiers positifs et à des situations économiques favorables : les personnes ayant de plus grandes connaissances financières sont plus susceptibles de planifier leur retraite et d'accumuler, de ce fait, plus de richesse[59, 60]. Inversement, les personnes ayant des connaissances financières moindres tendent à emprunter davantage, déclarent souvent un niveau d'endettement excessif et empruntent sur leurs comptes de pension[61, 62, 63]. Elles accumulent finalement moins de richesse.

57. Ibid.
58. Ibid.
59. Behrman, Jere R., Olivia S. Mitchell, Cindy Soo et David Bravo. 2010. *Financial literacy, schooling, and wealth accumulation*, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, disponible à l'adresse http://www.nber.org/papers/w16452.
60. Lusardi, Annamarie et Olivia S. Mitchell. 2014. « The economic importance of financial literacy: Theory and evidence », *Journal of Economic Literature*, vol. 52, nº 1, p. 5 à 44.
61. Lusardi, Annamarie et Carlo de Bassa Scheresberg. 2013. *Financial literacy and high-cost borrowing in the United States*, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, disponible à l'adresse http://www.nber.org/papers/w18969.pdf.
62. Lusardi, Annamarie et Peter Tufano. 2009. *Debt literacy, financial experiences, and overindebtedness*, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, disponible à l'adresse http://www.nber.org/papers/w14808.pdf.
63. Utkus, Stephen P. et Jean A. Young. 2010. *Financial literacy and 401(k) loans*, Philadelphie, PA, Pension Research Council, The Wharton School, University of Pennsylvania, disponible à l'adresse https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1707519.

Bien que la préparation à la retraite soit un déterminant important du bien-être économique des femmes et des hommes âgés, il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles les femmes peuvent trouver cela plus difficile que les hommes. Plus précisément, les différences entre les sexes en matière d'espérance de vie et d'expérience de la main-d'œuvre peuvent exiger que les femmes et les hommes adoptent des stratégies différentes en matière de planification de la retraite. Les Canadiennes peuvent s'attendre à vivre environ quatre ans de plus que les hommes[64] et doivent donc financer une période de retraite plus longue. De plus, leurs économies cumulatives à vie peuvent être inférieures à celles des hommes, compte tenu de la participation discontinue au travail tout au long de la vie et de l'écart de rémunération entre les sexes. En conséquence, la richesse accumulée par les femmes peut être inférieure à celle des hommes.

Plus de femmes que d'hommes participent à des régimes de retraite d'employeur

Le régime de pension agréé (RPA) est une forme d'épargne à imposition différée offerte par un employeur ou un syndicat qui prévoit des prestations de pension sous forme de versements périodiques à des employés retraités. Les cotisations à un RPA sont déductibles d'impôt et l'employeur y ajoute fréquemment des cotisations équivalentes, tandis que les retraits sous forme de prestations de pension sont un revenu imposable. Le montant de la pension d'une personne dépendra des dispositions particulières du régime, lesquelles sont régies par les lois fédérales et provinciales.

Les RPA sont une composante clé du régime de rémunération pour bon nombre d'employés et l'une des composantes permettant d'établir leur revenu de retraite[65]. Cependant, la proportion de travailleurs couverts par des RPA a diminué au fil du temps, passant de 46,1 % en 1977 à 37,8 % en 2015, soit une différence de 8,3 points de pourcentage (graphique 11). Cette diminution est particulièrement marquée chez les travailleurs de sexe masculin, dont la proportion couverte par des RPA est passée de 52,2 % à 36,2 % (16,0 points de pourcentage). En revanche, la proportion de travailleuses couvertes par des RPA a augmenté, passant de 36,0 % en 1977 à 39,5 % en 2015 (3,5 points de pourcentage). Ces tendances divergentes dans la couverture des RPA selon le sexe reflètent largement le changement économique à long terme marqué par le passage de l'industrie de la production de biens à celles des services. Dans le passé, l'industrie de la fabrication fournissait principalement aux hommes des emplois bien rémunérés incluant des avantages comme des RPA. L'emploi a diminué dans cette industrie, alors que les possibilités d'emploi ont augmenté dans l'industrie des services, où les femmes sont concentrées. Dans l'industrie des services, les femmes sont surreprésentées dans trois catégories au sein desquelles la couverture des RPA est la plus fréquente : les services d'enseignement, les soins de santé ainsi que les administrations publiques[66]. Pour ces raisons, les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de participer à un RPA en 2015 (36,2 % par rapport à 39,5 %).

Les RPA peuvent prendre plusieurs formes; les principales sont cependant les régimes à prestations déterminées et les régimes à cotisations déterminées. Les régimes à prestations déterminées sont des comptes de retraite auxquels l'employeur est tenu de cotiser et ce dernier s'engage à verser des prestations prédéfinies au travailleur après son départ à la retraite. À l'opposé, les employeurs et les employés versent des montants fixes à des régimes à cotisations déterminées et les versements, une fois l'employé à la retraite, dépendent des actifs accumulés à cette date. En 2015, les travailleuses étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins d'être couvertes par des régimes à prestations déterminées (28,9 % par rapport à 22,2 %), alors que l'inverse était vrai pour les régimes à cotisations déterminées ou les régimes hybrides ou mixtes (14,0 % par rapport à 10,6 %).

64. Statistique Canada, Base canadienne de données sur l'état civil, tableau CANSIM 053-0003.
65. Drolet, Marie et René Morissette. 2014. « Faits nouveaux sur l'accès à un régime de pension au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, disponible à l'adresse http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14120-fra.htm.
66. Ibid.

Graphique 11
Proportion de travailleurs couverts par des régimes de retraite d'employeur selon le sexe, Canada, 1977 à 2015

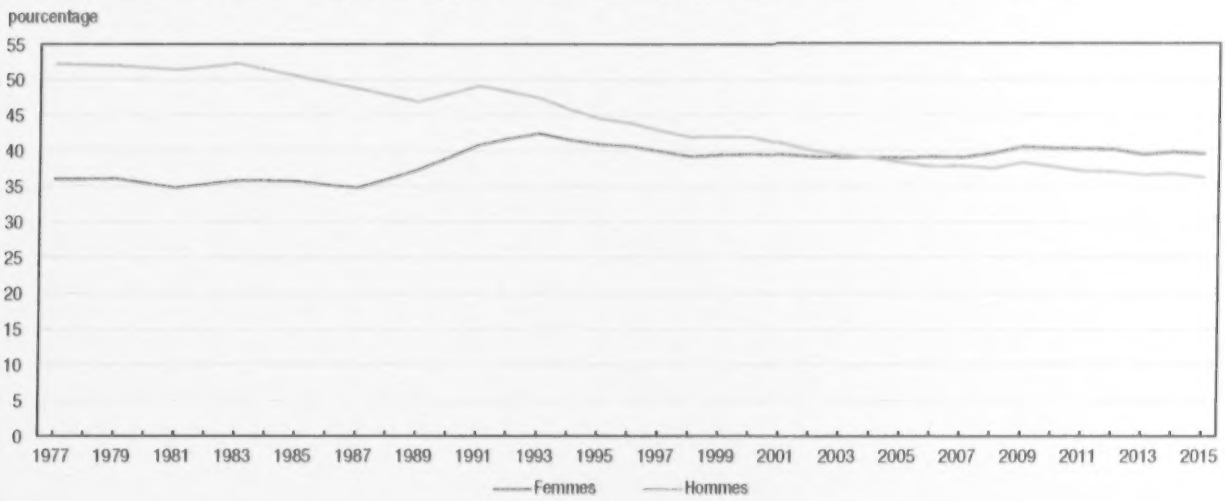

Source : Statistique Canada, Régimes de pension au Canada et Enquête sur la population active, 1977 à 2015, totalisation personnalisée.

La moitié des femmes s'attendent à ce que la plus grande partie de leur revenu de retraite provienne d'un régime de pension d'employeur ou de pensions du gouvernement

Les femmes étant plus susceptibles que les hommes de participer à un RPA, il n'est guère surprenant que près du tiers des femmes ayant répondu à l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014 s'attende à ce que la majeure partie de leur revenu de retraite provienne de régimes de retraite d'employeur (35,9 %) (graphique 12). De plus, une proportion appréciable de femmes s'attendent à ce que leur revenu de retraite provienne de transferts gouvernementaux (15,7 %). D'autre part, 32,4 % des répondants de sexe masculin s'attendaient à ce que la majeure partie de leur revenu de retraite provienne d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)[67], par rapport à 28,9 % des répondants de sexe féminin. Cette tendance reflète partiellement le fait qu'un peu plus de la moitié des cotisants à un REER sont des hommes (53,0 % en 2016)[68]. Une proportion légèrement plus élevée d'hommes (4,4 %) que de femmes (2,0 %) prévoient de compter sur des gains d'emploi à la retraite.

67. Lancés en 1957, les REER permettent aux personnes, ou à leur conjoint ou partenaire, de verser des cotisations déductibles d'impôt à des comptes d'épargne personnelle et d'investissement. Le plafond des cotisations correspond à un pourcentage du revenu du titulaire l'année précédente ou à une limite fixe (25 370 $ pour 2016), si ce montant est moins élevé. Le revenu versé au compte s'accumule à l'abri de l'impôt; toutefois, les retraits sont imposés au moment où les fonds sont retirés. Des cotisations peuvent être versées à des REER et les droits aux cotisations non utilisés peuvent être reportés aux années suivantes, jusqu'à l'âge de 71 ans. Le REER est alors fermé et son titulaire peut choisir de payer l'impôt sur la pleine valeur des avoirs détenus dans le REER ou de convertir son REER en FERR.
68. Statistique Canada, *Cotisations à un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), selon les caractéristiques des cotisants*, tableau CANSIM 111-0039.

Graphique 12
Proportion de femmes et d'hommes selon la principale source de revenus envisagée à la retraite, Canada, 2014

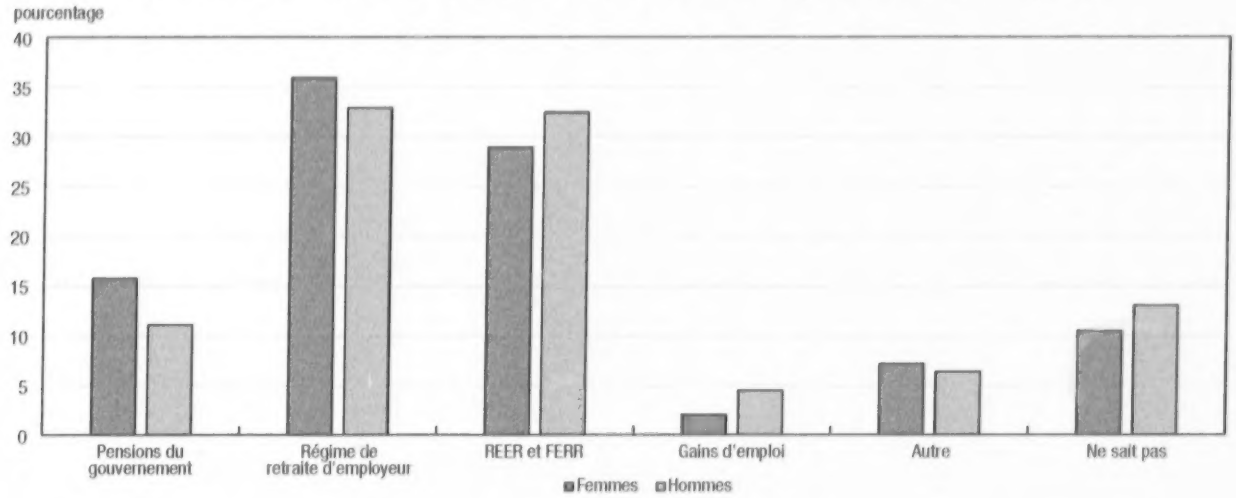

Note : REER est l'acronyme signifiant « régime enregistré d'épargne-retraite » et FERR, celui désignant « fonds enregistré de revenu de retraite ».
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2014, totalisation personnalisée.

Selon les données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes, les femmes et les hommes approchant de l'âge de la retraite semblent tout aussi susceptibles d'être « prêts », au moins selon leur auto-évaluation. Plus précisément, des proportions similaires de femmes et d'hommes de 45 à 64 ans se préparaient financièrement à la retraite (77,1 % et 79,4 %, respectivement) en 2014 et estimaient posséder un revenu suffisant à cette fin (59,9 % et 62,7 %, respectivement). L'état matrimonial influait sur la préparation à la retraite, alors qu'une plus forte proportion de femmes et d'hommes vivant en couple se préparait financièrement à la retraite (80,5 % et 83,4 %, respectivement), par rapport aux femmes et aux hommes vivant seuls (67,0 % et 61,4 %, respectivement). De même, une plus grande proportion de femmes seules (67,0 %) que d'hommes seuls (61,4 %) se préparaient financièrement à la retraite.

Bien que les femmes seules soient plus susceptibles que les hommes seuls de se préparer financièrement à la retraite, elles étaient moins enclines à estimer avoir un revenu suffisant à la retraite : 43,7 % par rapport à 48,1 %. Des proportions similaires de femmes et d'hommes vivant en couple estimaient avoir un revenu suffisant à la retraite (65,4 % et 66,8 %, respectivement). Chez les personnes âgées, un plus grand nombre de femmes seules que d'hommes seuls estimaient avoir un revenu de suffisant à la retraite (79,3 % par rapport à 72,6 %), alors que les femmes en couple étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à croire que cela était le cas (77,5 % par rapport à 80,5 %).

La valeur nette des mères seules est moins de la moitié de celle des pères seuls

La valeur nette est la différence entre les actifs et les dettes d'une famille. En 2016, la valeur nette moyenne des familles canadiennes dont le soutien économique principal avait moins de 65 ans s'établissait à 616 700 $[69]. On observait une variabilité importante de la valeur nette selon le type de famille (tableau 2). Les familles comptant un couple affichent la valeur nette moyenne la plus élevée, soit 700 000 $ chez celles ayant des enfants et 910 000 $ chez celles sans enfants. En moyenne, les parents seuls présentaient une valeur nette inférieure à celle des couples ayant des enfants, principalement parce qu'ils possédaient moins d'actifs. Cependant, la valeur nette moyenne des mères seules constituait moins de la moitié de celle des pères seuls : 240 000 $ par rapport à 540 000 $. La valeur nette moyenne observée chez les femmes et les hommes seuls était similaire, soit 250 000 $ et 230 000 $, respectivement.

Tableau 2
Valeur nette moyenne[1], actifs et dettes, selon le type de famille économique dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans, Canada, 2016

	Familles comptant un couple avec enfants	Familles comptant un couple sans enfants	Mères seules	Pères seuls	Femmes vivant seules	Hommes vivant seuls
	dollars					
Valeur nette	**700 000**	**910 000**	**240 000**	**530 000**	**250 000**	**230 000**
Total des actifs	**930 000**	**1 050 000**	**340 000**	**700 000**	**310 000**	**290 000**
Régimes de pension privés	210 000	360 000	66 000	122 000	113 000	82 000
Hors des régimes de pension privés	68 000	106 000	23 000	26 000	33 000	31 000
Actifs non financiers	560 000	460 000	240 000	510 000	154 000	150 000
Capitaux propres dans l'entreprise	89 000	117 000	4 500 [f]	41 000 [f]	5 400 [f]	25 000
Total des dettes	**230 000**	**138 000**	**94 000**	**170 000**	**54 000**	**56 000**
Hypothèques	197 000	110 000	73 000	133 000	41 000	45 000
Marge de crédit	13 000	12 200	6 000	22 000 [f]	4 400	3 900
Carte de crédit et crédit à tempérament	3 800	2 800	2 700	3 200 [f]	1 510	1 810
Prêts étudiants	3 000	3 100	4 000	2 700 [f]	2 500	1 520
Prêts automobiles	11 300	8 600	5 700	5 900	3 000	3 500
Autres dettes	3 100	1 550	1 980 [f]	3 200 [f]	860	860

[f] à utiliser avec prudence
1. Les moyennes comprennent les observations ayant une valeur égale à zéro.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2016, totalisation personnalisée.

69. Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, tableau CANSIM 205-0002.